

# STOP AUX NUISANCES CRÉES PAR L'INSTALLATION

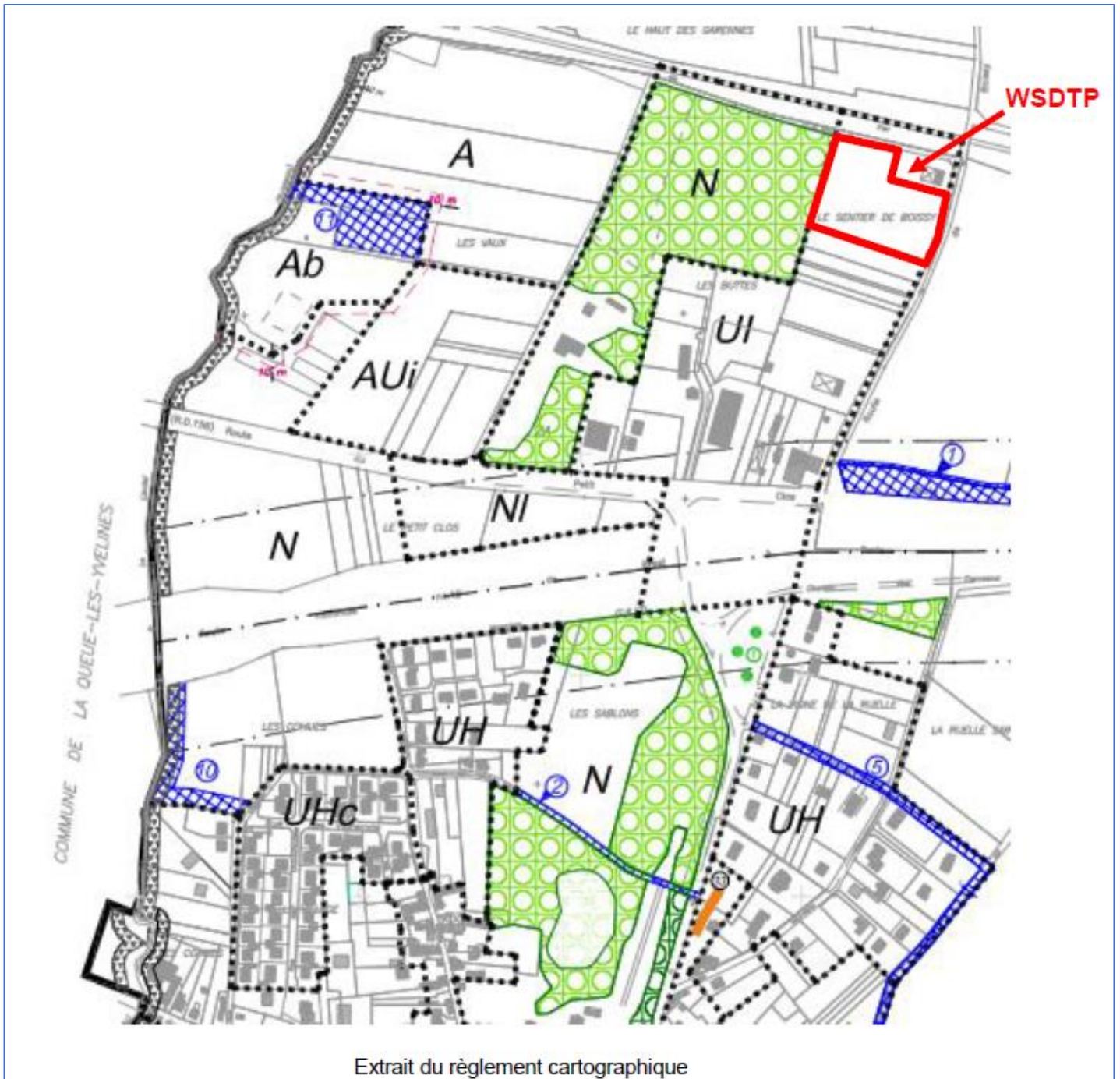
## D'UNE EXPLOITATION POLLUANTE À GALLUIS !

### ANNEXE 1 - RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

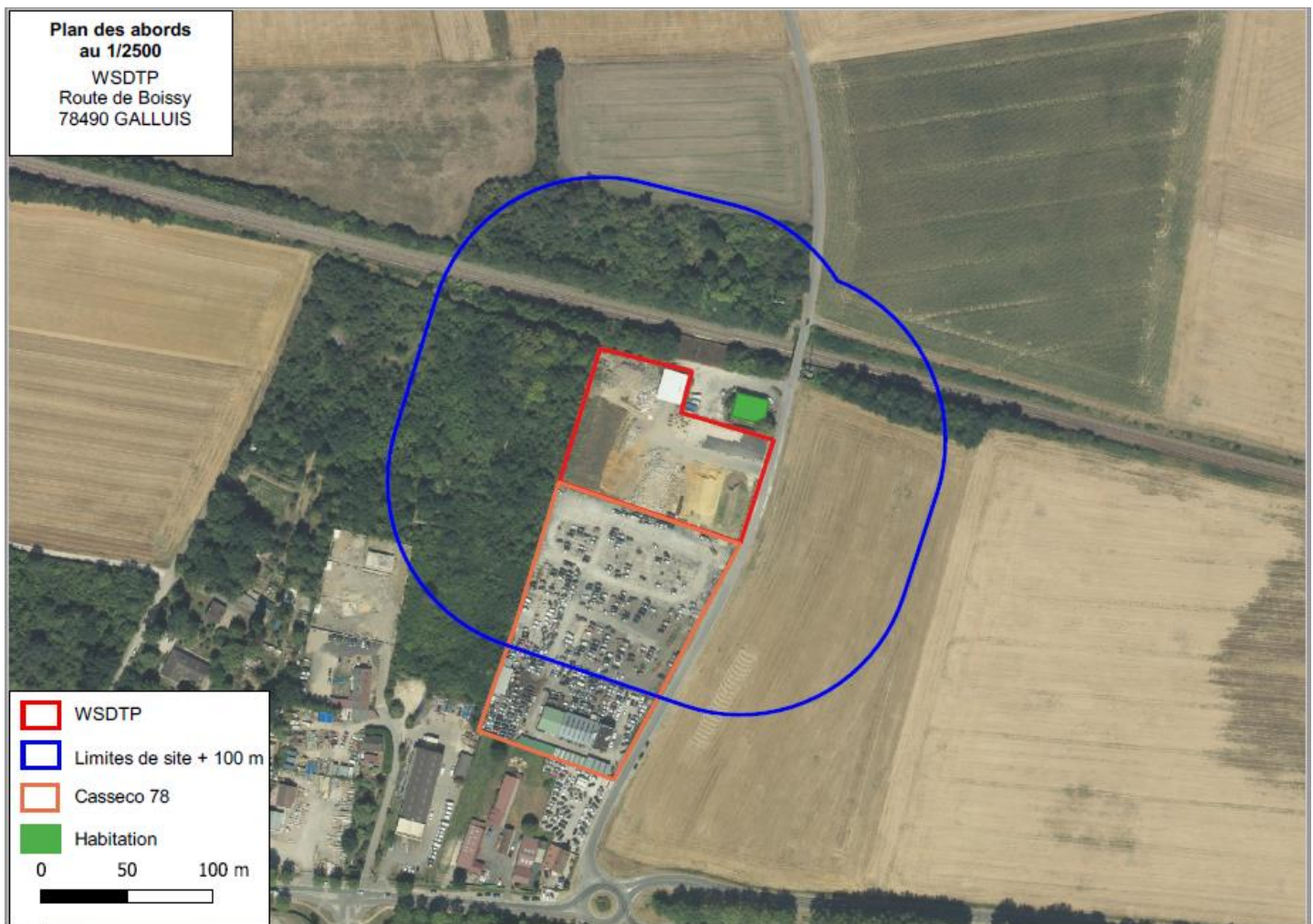
DATE	ÉVÉNEMENT
3 juin 2020	La société WSDTP a déposé un dossier de demande d'enregistrement pour la mise en place d'une activité de concassage/criblage de matériaux de chantier sur la commune de Galluis.
24 juin 2020	En application des articles R. 512-46-11 à R. 512-46-15 du code de l'environnement, la demande d'enregistrement déposée par la société WSDTP a été mise en consultation auprès du public, par arrêté préfectoral en date du 24 juin 2020.
29 juin 2020	Le Préfet des Yvelines informe la mairie de cette mise en consultation auprès du public.
30 juin 2020	À l'unanimité, le conseil municipal émet un avis défavorable à l'installation de cette exploitation, compte tenu des nuisances sonores, de la proximité des habitations et des nuisances routières engendrées.
27 juillet au 27 août 2020	Consultation du public qui donne lieu à un nombre important de remarques sur le registre mis à la disposition du public en mairie de Galluis ainsi que sur la boîte de messagerie électronique dédiée aux consultations de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France).
4 septembre 2020	L'inspection des installations classées établit le rapport relatif à cette consultation, qui met en évidence que l'intégralité des remarques formulées sur le registre de consultation ainsi que sur la boîte de messagerie électronique démontre une forte opposition au projet de mise en place de l'installation de criblage/concassage de la société WSDTP.
8 novembre 2021	La société WSDTP dépose un nouveau dossier de demande d'enregistrement pour la mise en place d'une activité de concassage/criblage de matériaux de chantier sur la commune de Galluis (télédéclaration). La mairie de Galluis n'en est pas informée par la préfecture.
17 janvier 2022	Le Préfet des Yvelines délivre un récépissé de déclaration à l'entreprise WSDTP lui permettant

## ANNEXE 2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En date du 3 juin 2020, la société WSDTP a déposé un dossier de demande d'enregistrement pour la mise en place d'une activité de concassage/criblage de matériaux de chantier sur la commune de Galluis. Les informations qui suivent sont extraites de ce document.



- Parcelle : ZA 120
- Surface de terrain : 8 528 m<sup>2</sup>
- Surface de bâti : 120 m<sup>2</sup> (local activité) et 270 m<sup>2</sup> (hangar couvert)



La société WSDTP, spécialisée dans le terrassement et la démolition, a fait l'acquisition d'un terrain sur la commune de GALLUIS (78).

Pour ses activités, WSDTP exploite ponctuellement une installation de concassage et une installation de criblage pour une puissance totale de 324 kW (195 kW, cf. dossier du 8 novembre 2021), soumettant le site à un seuil d'enregistrement au titre de la rubrique n°2515 de la nomenclature des installations classées protection de l'environnement. Le site n'est pas classé sous d'autres rubriques ICPE.

Le site comprend une partie administrative avec un local d'activité entouré de places de stationnement de véhicules légers, une partie stockage et entreposage de matériaux inertes (terre végétale, sablon, gravier, matériaux bruts) destinés à être réutilisés sur les chantiers, une voie d'accès pour les véhicules lourds.

Un hangar ouvert, déjà présent lors de l'acquisition du terrain, n'est pas utilisé pour l'activité. L'activité de WSDTP se divise en plusieurs temps :

- Dépôt de blocs de béton et de matériaux inertes de démolition sur le site
- Stockage des matériaux inertes sur le site
- Concassage et criblage trois fois par an (par campagne de 10 jours) réalisés par le prestataire FLEOUTER
- Livraison par poids lourds de matériaux inertes après transformation pour utilisation sur chantier (terrassement, remblai, voirie)

Basée sur la commune de Galluis, la société WSDTP est spécialisée dans le terrassement et la démolition.

Dans le cadre d'une mise en conformité à la réglementation suite à l'acquisition de leur nouveau terrain, M. Wilfrid Goussu, directeur de la société WSDTP, a fait appel à DEKRA pour l'établissement d'un dossier de demande d'enregistrement au titre de la rubrique 2515.

## CAPACITÉS TECHNIQUES

- Nombre de salariés : 8 (5 conducteurs d'engins, 2 administratifs, le directeur)
- Horaires de travail : 7 h - 17 h
- Nombres de jours d'ouvertures par an : 350 jours

L'exploitation de l'installation sera réalisée par une équipe sous la responsabilité du responsable du site, les employés de l'entreprise prestataire FLEOUTER intervenant sur les machines de concassage et de criblage.

